

2250

Travaux & Traverses Comm'm
Rapports & dossiers

Voie: 346

3^{ème} série
CONSEIL
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Hélène
Bateau-traversier

Date	Numéro	Département	Total	Date	Numéro	Département	Total
------	--------	-------------	-------	------	--------	-------------	-------

2252

Parcs + Traverses
Commission

re: Vente de sapin-
chissements dans
les Parcs

Suiv: 375

3^{ème} série

CONSEIL

Rapports et dossiers

Extract from the minutes of the Council of the City of Montreal,
special meeting hold on Monday the 23rd day of March 1908.

Submitted and read the following report from the Parks and
Ferries Committee anent the use of parks as dumps.

THE PARKS AND FERRIES COMMITTEE

respectfully report.

That the superintendents of Parks state that it is useless to
plant trees and shrubs in certain parks and to sow grass therein as
long as the City uses such parks as snow dumps during winter, as said
dumps keep the ground too wet and the trees and shrubs cannot live
under such conditions, and that, moreover, the paths made in such con-
ditions, and that, moreover, the paths made in such parks are deformed
by the dumps and that the work has to be done over again every year.

Your Committee therefore recommend that the Road Committee be
instructed by the Council to see that, hereafter, the public parks
are no longer used as snow dumps, and, in the event of arrangements
being made to award the contract for snow removal to any person or
company, that it be stipulated in the deeds between the parties that
no snow shall be dumped in any public park.

The whole respectfully submitted.

Committee Room,

(Signed) C. Robillard.

City Hall,

" E. Major.

Montreal, 19th March 1908.

" J. D. Couture.

" I. H. Stearns.

On motion of Alderman Robillard.

Seconded by Alderman Couture.

it was,

RESOLVED: - - - - - That said report be received and adopted.

(Certified)

Rene Bause

Asst. City Clerk.

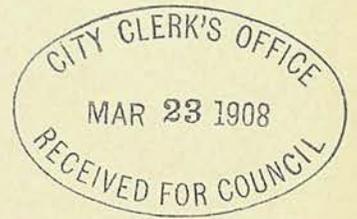
Brifere

Extract from minutes
of Council 23rd Day
of March for
dump of public parks

73 March 1908

Capeau

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses,

a l'honneur de faire rapport

Que les Surintendants des parcs déclarent qu'il est inutile de planter des arbres et arbustes sur certains parcs et d'y semer du gazon, tant que la Ville se servira de ces parcs comme dépotoirs de neige durant l'hiver, vu que ces dépotoirs tiennent le terrain trop humide et que les arbres et arbustes ne peuvent vivre dans de telles conditions. Que de plus les sentiers que l'on fait sur ces parcs sont gaspillés par les dépotoirs et que le travail est à recommencer chaque année.

Votre Commission croit, en conséquence, que le Conseil devrait donner instruction à la Commission de la Voirie de prendre des mesures pour que l'on cesse à l'avenir de se servir des parcs publics, comme dépotoirs de neige, et, si des arrangements sont faits pour donner l'entreprise de l'enlèvement de la neige à quelque personne ou compagnie, qu'il soit décrété dans les actes qui interviendront entre les parties, que l'on ne devra pas déposer de neige sur aucun parc public.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, 19 Mars 1908.

S. Robillard
C. Major
J. W. Couture
J. H. Stearns

CITY OF MONTREAL

The Parks & Ferries Committee

Respectfully Report

That the superintendents of Parks state that it is useless to plant trees and shrubs in certain parks and to sow ~~seed~~^{grass} therein as long as the City uses such parks as snow dumps during winter, as said dumps keep the ground too wet and the trees and shrubs cannot live under such conditions, and that, moreover, the ~~skkyye~~ paths made in such parks are deformed by the dumps and that the work has to be done over ^{at} again every year.

Your Committee therefore recommend that the Road Committee be instructed by the Council to see that, hereafter, the public parks are no longer used as snow dumps, and, in the event of arrangements being made to award the contract for snow removal to any person or company, that it be stipulated in the deeds between the parties that no snow shall be dumped in any public park.

The whole, etc.

19th March 1908.

RAPPORT

DE LA

Commission des Parcs & Jardins
Au sujet de l'usage
des places comme depo-
sits de neige.

Présenté 7³ Mar 1908

Adopté même jour 1908

Entré vol. C. C. 3. page 59

et page 623 du vol. 13 des Rapports.

2254
Parcs & Traverses Comin
Rapports & dossiers

Canons dans les parcs

Proc.: # 8286

3^{ème} série

CONSEIL

Rapports et dossiers

2254

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal.

Sou: No 443.

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS

THE MONTREAL SHIP LINING CO.

LUMBER DEALERS
SHIP LINING AND LIVE STOCK FITTINGS
CONTRACTORS

P. O. BOX 749,

MONTREAL, March 18, 1908. 190

Messrs. The Chairman & Members of the
Parks & Ferries Committee,
Montreal.

Dear Sirs:-

We, the undersigned, offer to do the dismantling
of your Foot Bridge over Victoria Pier, next fall, and the hauling
of same to upper level wharves as may be directed, for the sum
of \$700.00.

All work to be done promptly, in good order and
to the satisfaction of all concerned.

Yours truly,

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

L. H. Rousseau

Montreal City Army
offering to dismount the
Budge on Victoria
Park

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

LUMBER DEALERS
SHIP LINING AND LIVE STOCK FITTINGS
CONTRACTORS

P. O. BOX 749,

MONTREAL, March 18, 1908. 190

Messrs. The Chairman & Members of the
Parks & Ferries Committee,
Montreal.

Dear Sirs:-

We, the undersigned, offer to haul and reerect
your Passenger Bridge on Victoria Pier for the sum of \$800.00.

All work to be done promptly, in good order and
to the satisfaction of all concerned. Any new material required
to be charged at market prices.

Yours truly,

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

Per *L. P. Poirer*

Montreal Ship Lining
Co. offering to assist
body on Victoria
Pier.

18 March 1908

THE MONTREAL SHIP LINING CO.

LUMBER DEALERS
SHIP LINING AND LIVE STOCK FITTINGS
CONTRACTORS

P. O. BOX 749,

MONTREAL, March 26, 1908. 190

Messrs. The Chairman & Members of the
Parks & Ferries Committee
Montreal.

Gentlemen:-

Referring to your favor of the 19th inst, we beg
to say that we accept your offer for the reerection of your Foot
Bridge on Victoria Pier.

The following material will be required to repair
the Gin Polé, Viz:

3 Pcs. 34'x 6"x 8" Best Hard Pitch Pine
5 " 18'6"x 2"x 10" " " " "

we would ask you to kindly provide this material as soon as
possible so as not to delay the work.

Yours truly,

THE MONTREAL SHIP LINING Co.

J. H. Puxam
Per _____

2255
~~Montreal~~ shipping
Co. accepting to
~~direct~~ direct
passenger body
on Victoria Pier

26 March 1908

2256

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal

Vol: No 3

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

VM44, 54, 552

Extrait des procès-verbaux du Conseil de la Cité de Montréal,
assemblée ~~extraordinaire~~ spéciale, tenue Lundi le 30^{me} jour de mars 1908.

Soumis et lu le rapport suivant de la Commission des Finances
concernant une demande de l'Association des Tailleurs-Couturiers.

LA COMMISSION DES FINANCES

à l'honneur de faire rapport,

qu'elle a pris en considération une lettre de l'Association des
tailleurs-couturiers, demandant que la Ville exige que l'étiquette de
l'Union soit mise sur tous les uniformes faits pour les divers départe-
ments civiques, et qu'après délibération elle a résolu de recommander
que cette lettre soit envoyée aux départements qui font faire ces ou-
vrages.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

(Signé) L.A. Lapointe.

Hôtel de Ville,

" Jas. Robinson.

Montréal, 27 mars 1908.

" Arsène Lavallée.

" J.B.A. Martin.

Sur motion de l'échevin L.A. Lapointe.

Appuyé par l'échevin Lavallée.

il est,

RESOLU: - - - - Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

René Bance
Sous-Greffier de la Cité.

Parc et Traverses

(Copie)

Montréal 16 Mars 1908.

A Monsieur le Maire au Conseil de Ville de Montréal.

Messieurs,

Le local des Tailleurs-Couturiers de Montréal, No. 317 vous demande de bien vouloir à l'avenir exiger l'étiquette de l'Union sur tous les uniformes des départements, Police, Feu, Hygiène, Parcs et Traverses, etc.,. Vous avez déjà exiger sur les chaussures, pourquoi ne pas continuer sur les uniformes.

Comptant sur Messieurs pour donner de l'ouvrage à des hommes qui ont besoin et qui se sont sacrifiés pour l'Union.

Nous demeurons vos obligés

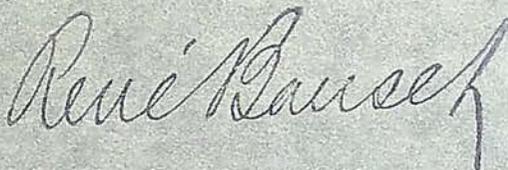
(Signé) Tailleurs-Couturiers de Montréal N.317.

(Signé) J.A. Lefebvre,

Secrétaire.

660 Ontario Est.

(Certifié)



Sous-Greffier de la Cité.

(101000)

Reçu n° 10000

Le 30 Mars 1888

Montreal

Monsieur le Consul, 30 Mars

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Consul, l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

Je suis, Monsieur le Consul, avec toute ma reconnaissance, votre dévoué et fidèle serviteur.

Le 30 Mars 1888

Signature

Notaire

Notaire

Notaire

Notaire

Notaire

Notaire

Notaire

2257
Extrait des minutes
du Conseil, 30 Mars
Lettre des Tailleurs
de Coutures

30 Mars 88

(101100)

Signature

Notaire

Extrait des procès-verbaux du Conseil de la Cité de Montréal,
Assemblée ~~spéciale~~ spéciale tenue lundi 14 5ème jour de mars 1908.

Remis et lu le rapport suivant de la Commission des Finances
concernant la demande du Conseil des métiers et du Travail pour que
les contrats contiennent une clause fixant les gages.

LA COMMISSION DES FINANCES

à l'honneur de faire rapport.

qu'elle a pris en considération une lettre du Conseil des métiers
et du Travail demandant que dans tous les ~~nrs~~ contrats municipaux on
exige que des gages raisonnables soient payés à ceux qui seront em-
ployés pour faire les travaux, et après mûre délibération, à résolu,
de recommander que cette lettre soit communiquée à tous les départe-
ments qui concluent des contrats.

Le tout respectueusement courtois.

Chambre de la Commission,

(Signé) L. A. Lapointe.

Hôtel de Ville,

700, Robinson.

Montréal, 17 mars 1908.

Arène Lavallée.

J. B. Martin.

Sur motion de l'Échevin L. A. Lapointe.

Appuyé par l'Échevin Lavallée.

il est,

résolu: - - - - - que ledit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

René Bausse

Sous-Secrétaire de la Cité.

Purin et Bausse

(Copy)

MONTRÉAL TRADES AND LABOR COUNCIL.

Montreal March 7th. 1908.

To the Montreal City Council.

His Honor the Mayor and Aldermen of Montreal.

4308
The Trades and Labor Council of Montreal would greatly appreciate a move on the part the Council to the effect of inserting a fire wage clause in all contracts given out by the Council, such a move would only be imitating the Dominion Government.

Hoping this demande will be given a serious consideration.

I remain

Yours truly,

(Signed) G. E. Brunet,

Sec. of Council,

103 Bleury. St.

(Certified)

René Bussé
Asst. City Clerk.

Extrait des minutes
de la Commission
de l'Orfèvrerie et
des bijoux
du Conseil de la Ville de Montréal
le 30 mars 1907

30 mars 1907

Paul G. Gagnier

HOWARD R. RICHEY

ELECTRICAL AND MECHANICAL SPECIALTIES

17 ST. JOHN STREET,

MONTREAL, CANADA, 31st March 1908.

CONTRACTS AND AGREEMENTS
SUBJECT TO APPROVAL OF MY
PRINCIPALS NOT RESPONSIBLE FOR
UNAVOIDABLE DELAYS IN DELIVERY
OF GOODS.

To the Chairman,

Parks & Ferries Committee

City Hall., City.

Dear Sir,-

Everything in the following, which
are products of the foremost factories
in their respective lines.

Heating Devices for Electric Rail-
ways.

Electrical Heating and Cooking De-
vices for Hotels, Restaurants, Clubs
and private dwellings. etc., etc.

Dry Batteries for Automobiles,
Launches, Bells, Telephones, etc.

Improved Oil Stoves for Heating
and Cooking purposes for Summer
Residences, Etc. (No odor, smoke or
dirt.)

Fire Extinguishers for all places
where modern fire fighting appliances
are required.

Farm and Ornamental wire fencing
and gates. Wrought Iron and Steel
Picket Fencing and gates. Barb, Plain
and Galvanized wire.

representation
Being the Canadian of one of the largest and
most favourably known Iron, Steel and Wire Fence Fact-
ories in the world, and being desirous of erecting one
or two fences in this City, prefer to do so in some pub-
lic place, and wish to say that should you consider it
favourable I will supply you with sufficient Ornamental
Fencing to fence Champ de Mars at 2% above cost to me
laid down in Montreal, which would mean a very great
saving *than* if you ~~had~~ *had* to erect a fence of this kind by
call of tenders.

My offer is made in a private way, and should
you feel interested, I would see that the fencing fur-
nished would be of the very best manufacture.

The design would be chosen from my catalogue
by your Committee.

I intend making a similar offer to various
Municipalities for the sake of exhibiting my fencing.,
which I claim to be unequalled.

Chairman P. & F. Committee - #2-

I will be pleased to discuss the matter with you if
desired.

Trusting to have your reply in due course.,

Believe Me.,

Very truly yours,

Stouard R. Richey

2259
Howard A. Richey
offering to erect fenu
in one of the public
parks.

31 Mars 1908

Henderson

2260

Pares + Traverses Bonim
Rapports & dossiers

Vois: 937

2^eme serie
CONSEIL
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Helene:
Quais + hangars

Total

Département

Numéro

Date

Total

Département

Numéro

Date

2261

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal.

Voir: No. 3

VM44.54.552

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

2264

Parcs et Traverses
Commission
Rapport et dossiers divers

Vol. # 1810 VM44, 54, 553

Parcs et Traverses
Commission
Rapport et dossiers divers.

2 2 6 6

Parcs & Traverses Comm. in
Rapports et dossiers

Canons dans les parcs

Voir # 8286

3^{ème} série

CONSEIL

Rapports et dossiers

2266

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal.

Vol: no 443.
VM44, 54, 552, 55510

PARCS ET TRAVERSEES, COMM' I
RAPPORTS ET DOSSIERS



City Hall

Montreal May 12th 1908

Jules Crepeau Esq.
Ass^t. City Clerk.

Dear Sir

I have examined the Passenger Bridge over the wharf, extending from Commissioners Street to end of Victoria Pier, reerected this Spring, by the Montreal Ship Lining Company, and find everything done according to the Drawings. All repairs have been made, and as far as I could see, all bolts, planks etc, are in proper position.

The Harbour Commissioners objected to the Traveller being left at the South end of the Bridge last year, & doubtless they will do so again. If so it can be removed to any position suitable to the Harbour Board.

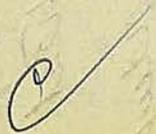
Yours truly

Stuart Howard,

J. C. S.

²²⁶⁷
Deputy City Surveyor
report re Creech and
Hampden -

12 May 1908





Hôtel de Ville

Montreal 14 mai 1908. 19

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ.

A Monsieur le Président et aux Membres
de la Commission des Parcs et Traverses,
Montréal.

Messieurs,

J'ai été informé que la transaction avec la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien pour la cession d'un morceau de terrain au sud du Parc George Etienne Cartier, St. Henri, était complétée.

Je crois en conséquence qu'il serait opportun de prendre des mesures nécessaires pour agrandir le square en question, de la manière qu'il a été décidé il y a quelque temps *et le placer sous le contrôle de la Com. des Parcs.*

Votre bien dévoué serviteur,

A. Proulx

Surintendant des Parcs et Squares.

²⁻²⁸⁸
Capt. Pometear
asking that new poster
of Rev. G. Carter Sg.
be put on the corner
of Parks Corner

14th May 1908

not an Co

EXTRACT from the minutes of the City Council of Montreal, special meeting, held on Monday the 18th. Day of May 1908.

Submitted and read the following report of the Finance Committee anent the recommendation of the Parks & Ferries Committee for certain improvements to St. Helen's Island.

The Finance Committee,
Respectfully Report,

That they have considered a report from the Parks & Ferries Committee, asking for an appropriation of \$ 1,000. for certain improvements to St. Helen's Island;

Inasmuch as the City has acquired said property, your Committee think that, before voting any money for general improvements it would be advisable to prepare a general plan, showing what improvements and embellishments should be made on said Island;

They therefore recommend that the Parks & Ferries Committee be instructed to study the pertinency of preparing a general plan, showing what improvements should be carried on on St. Helen's Island Park.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

Committee Room,
City Hall,
Montreal, 13th. May 1908.

(Signed.) L.A.Lapointe.
do Arsene Lavallée.
do George W. Sadler.
do Jas. Robinson.

On motion of Alderman L.A.Lapointe,
Seconded by Alderman Robillard,

it was

R E S O L V E D :--That said report of the Finance Committee be received and adopted.

(Certified.)

M. G. Dupont
H. G. Dupont

Asst. City Clerk.

(Certified.)

received and accepted.

RESOLVED:--That said report of the Finance Committee be

It was

Recorded by Alderman Robillard,

On Motion of Alderman L.A. Lapointe,

Montreal, 13th. May 1908.

CITY CLERK,
Common Pleas Room,

do Jas. Robinson.
do George W. Squires.
do Auguste Lavallée.
(Signed.) L.A. Lapointe.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

Island Park.

Plan, showing what improvements should be carried on on St. Helen's
Island, showing what improvements should be carried on on St. Helen's
Island, showing what improvements should be carried on on St. Helen's

They therefore recommend that the Parks & Terraces Commit-

tee be instructed to study the pertinency of preparing a general

plan, and embellishments should be made on said Island;

It would be advisable to prepare a general plan, showing what impro-

vements should be made on said Island, showing what impro-

vements should be made on said Island, showing what impro-

vements should be made on said Island, showing what impro-

That they have considered a report from the

The Finance Committee,
Respectfully Submitted,

For certain improvements to St. Helen's Island.

Committee sent the recommendation of the Parks & Terraces Committee

Submitted and read the following report of the Finance

meeting, held on Monday the 12th. Day of May 1908.

EXTRACT from the minutes of the City Council of Montreal, special

2270
Plan of St. Helen's Island

18 May 1908

2271

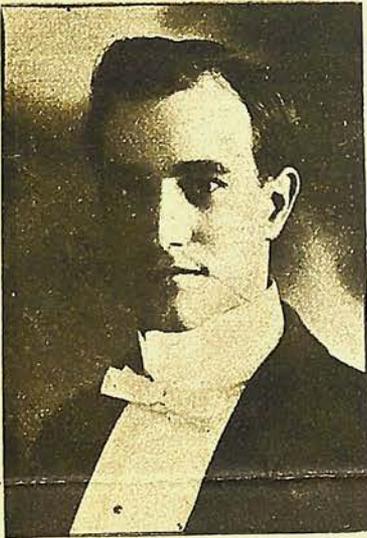
Parcs & Traverses Com'm
Rapports & dossiers

Niv: 6207

3^{eme} serie
CONSEIL
Rapports et dossiers

*re: Ile Ste-Hélène: Jeux
& rafraichissements*

Total	Département	Numéro	Date	Total	Département	Numéro	Date
-------	-------------	--------	------	-------	-------------	--------	------



PAST MASTER OF MAGIC AND ALL ITS BRANCHES

HALL

The Original Man of Mystery, Wizard
and Illusionist.

Featuring my new and original illusion, SUBOLA and NEEDLE MYSTERY. Most startling and mystifying acts in existence.

NOTICE—Carrying Special Setting.
Excellent Wardrobe.

TIME OF ACT:
25 to 30 minutes

En Route

Montreal en
May 20-08

Members of the Park Commission

Gentlemen, I would like to arrange to place a show at St. Helens Island said show to consist of Magic, illusions, Punch & Judy etc & to be called Museum of Wonders. Admission to be 5 & 10 c. I would like to place said show in a building that may be used for such, or a tent. The show will be strictly moral, & we shall cater to ladies & children.

Very respectfully Yours
H. H. Hall

Montreal.

²²⁷²
N. Naet, for
permission to
open a museum
on St. Helen's
Island

20 May 1908

Paris P. C.

2273

Parcs & Traverses Bon'm
Rapports & dossiers

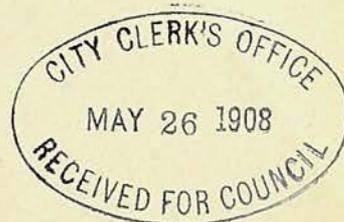
Vol: 937

2^{eme} série
CONSEIL
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Hélène:
Quais & hangars

Total	Département	Numéro	Date	Total	Département	Numéro	Date
-------	-------------	--------	------	-------	-------------	--------	------

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission
des Finances

a l'honneur de faire rapport

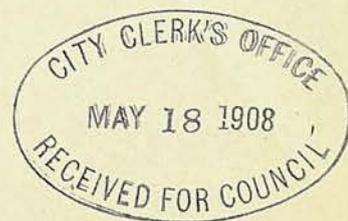
Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$2000 pour construire un restaurant sur le parc LaFontaine, et qu'elle regrette de ne pas pouvoir souscrire à la recommandation qui est faite.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 22 mai 1908.

L. Lapointe
Arzime Wallis (sous réserve)
Edmond Gray
George N. Baden

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses.

a l'honneur de faire rapport

qu'elle croit qu'il serait nécessaire d'avoir sur le Parc LaFontaine un restaurant ou café, où le public pourrait acheter des rafraichissements à des prix modiques.

Elle recommande en conséquence, qu'un crédit de \$2.000 lui soit voté pour construire ce restaurant ou café.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

B. Robillard
E. Major
A. L...
J. N. Stearns

2274

FORME 1219½

RAPPORT

DE LA

Commission des Parcs et Traver-
ses.

Pour ériger un restaurant ou
café sur le Parc Lafontaine.

Présenté... 18 Mai 1908
finances

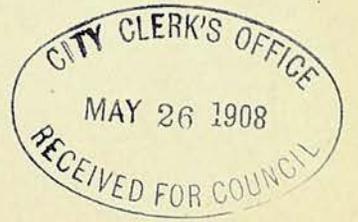
Adopté... 26 Mai 1908

Entré vol. C. C. H. page 10

et page 166 du vol. 14 des Rapports.

G. G. H.

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Finances

a l'honneur de faire rapport

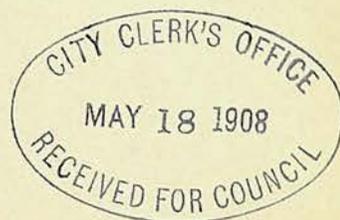
Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$180 pour augmenter le salaire des émondeurs d'arbres de 25c par jour, et qu'elle regrette de ne pouvoir souscrire à la recommandation qui y est faite.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 23 mai 1908.

L. Lapointe
Arsim Savallé (sous réserve)
Edmond Guay
Georges Sadler

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses.

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en considération une lettre du Surintendant des Squares recommandant que le salaire des émondeurs d'arbres soit augmenté de 25 cents de plus par jour, à partir du jour qu'ils ont commencés à travailler.

Votre Commission après mûre délibération, recommande qu'un crédit supplémentaire de \$180, lui soit voté, afin de lui permettre d'accorder aux employés ci-dessus l'augmentation recommandée par le Surintendant des Parcs et Squares.

Le tout respectueusement.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

A. Robillard

M. Lussier
J. H. Stearns
E. Major

2275
FORNÉ 1908

RAPPORT

DE LA

Commission des Parcs et Traver-
ses.

A l'effet d'augmenter le
salaire des émondeurs d'ar-
bres de 25 cents de plus par
jour.

Présenté *18 Mai* 1908
Financé

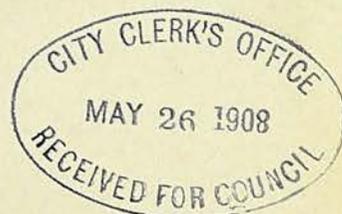
Adopté *26 Mai* 1908

Entré vol. *E. E. H.* page *100*

et page *165* du vol. *14* des Rapports.

not e.

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Finances

a l'honneur de faire rapport

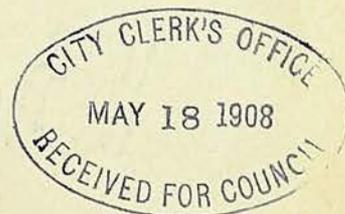
Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant qu'une certaine partie du terrain cédé par la Cie. du chemin de fer du Pacifique Canadien soit placée sous son contrôle afin d'agrandir le square Georges Etienne Cartier, et qu'elle souscrit à la recommandation qui y est faite.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 22 mai 1908.

L. A. Lapointe
Arsimontavalli
Emmelyne
George W. Sadeu

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses.

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en considération une lettre du Surintendant des Squares, au sujet de l'agrandissement du Square George Etienne Cartier dans le Quartier St. Henri.

Après mûre délibération, Votre Commission recommande que la partie du terrain cédée à la Ville, par la Cie. du chemin de fer Pacifique Canadien, mentionnée sur le plan ci-joint, soit employée à agrandir le parc George Etienne Cartier jusqu'à la rue Ste. Emélie.

Elle recommande de plus que le morceau de terrain en question soit placé sous son contrôle pour des fins de parc public.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

S. Robitaille
E. Gagnon

A. L...
J. W. Stearns

VM44-3_28-049

2276

FORME 1219½

RAPPORT

DE LA

Commission des Parcs et Tra-
verses.

A l'effet d'agrandir le Sq.
George Etienne Cartier.

Présenté *18 Mai* 1908
Finand

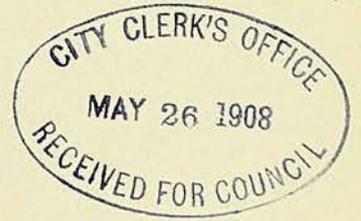
Adopté *26 Mai* 1908

Entré vol. *6. 6. 4.* page *10*

et page *167* du vol. *14.* des Rapports.

C

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Finances

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en délibération le rapport ci-joint de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$390 pour une chaîne de pierre le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'école Normale Jacques-Cartier, et qu'elle souscrit à la recommandation qui y est faite, ladite somme de \$390 devant être imputée sur *les fonds d'entretien?*

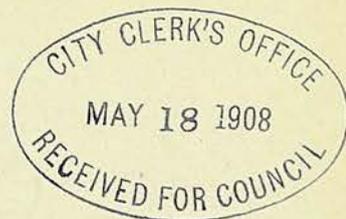
Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 22 mai 1908.

L. Lapointe
Arzime Savall
Symon
George W. Badler

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *appx.* herein specified.
Viz. *\$390⁰⁰ en loan*
Belletier
C.C.&A.

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses.

a l'honneur de faire rapport

Qu'il serait nécessaire de poser une chaîne de pierre sur cette partie du Parc LaFontaine, le long de la rue Sherbrooke jusqu'à l'école Normale Jacques-Cartier, une distance d'à peu près ~~de~~ 600 pieds.

Elle recommande au Conseil de bien vouloir lui voter un crédit de \$390, pour acheter et poser ladite chaîne. Le coût de la pose et de l'achat étant évalué à 65 cents le pied.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, 14 mai 1908.

J. Robillard
E. Major
A. Girard
J. H. Stearns

2277

FORME 1219½

RAPPORT

DE LA

Commission des Parcs et
Traverses.

Pour poser une chaine de
pierre le long de la rue
Sherbrooke (Parc LaFontaine)

Présenté *18 Mai* 190 *8*
financé

Adopté *26 Mai* 190 *8*

Entré vol. *664*, page *10*

et page *168* du vol. *14* des Rapports.

C

2279

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N

RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal.

Vol: No 200

VM44, 54, 552, 5558

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N

RAPPORTS ET DOSSIERS

EXCLUSIVE JOBBERS IN
GRAY & SONS CO'S
Carriages and Sleighs.

Carriage Umbrellas

National Cream
Separators

Gasoline Engines
Air-cooled and
Water-cooled

The London Fence
Machine and Coil
Spring Wire, &c.

Phelps & Smith

Wholesale Carriages, Engines, Implements, Etc.

WE ARE EXCLUSIVE SALES AGENTS FOR THE PROVINCE OF QUEBEC
AND EASTERN ONTARIO FOR THE WORTMAN & WARD CO., LTD.

DAIN HAY
LOADERS AND
HAY PRESSES,
HARNESSES,
COATS, ROBES,
DUSTERS, and WHIPS
SEWINGMACHINES,
PLOWS,
FARM WAGONS,
LITTER CARRIERS,
PEERLESS WIRE
FENCING, ETC.

60 MCGILL STREET

Dictated by W. J. P. -1.

PHONE MAIN 3152

Montreal, Que., June 6, 1900.

Mr. J. Crepeau,
Secretary, Parks Committee,
City Hall, City.

Dear Sir:-

We find we have no 44 Ft. extension ladder to send you to St. Helen's Island Park and are therefore sending you one 48 Ft., as we believe you need a long ladder anyway and although the price per foot of the 48 & 52 Ft., ladders is 5¢ more than those from 36 to 44 Ft., in length, we have decided to make you this at the same price per foot, under the circumstances, that is 28¢ a foot and trust that this will be entirely satisfactory to you.

We remain,

Very truly yours,

PHELPS & SMITH



MONTREAL, June the 15th 1908

To His Worship

the Mayor of Montreal.

Dear Sir,

Herewith we deliver to you for the consideration of yourself and the Council three plans of improvements for the City, advocated by the Province of Quebec Association of Architects.

Will you kindly have them shown to the Finance Committee in order that when they consider our application for another grant of money, they may be made aware of the amount of work accomplished during the past winter and spring.

We shall send in a few days the descriptions of the plans and ask you to kindly have the drawings put before the Parks and Ferries Committee and the Council for their esteemed consideration.

The Association of Architects will be pleased to lend the original drawings to the City for as long a period as the City desires and will furnish copies for permanent keeping to the City and to each of the Aldermen. We ask the privilege of borrowing the originals on occasions

2282
Prov. of Quebec
Architect Ass.
of the plan of embellishment
of City

15 juin 1908



MONTRÉAL

1908

2283

Parcs et Traverses
Commission

Rapports.

Curé Papineau
Agrandissement.

Voie no: 2440

Finances, Commission
Rapports.

Dr.

2284

PARCS ET TRAVERSEES, COMM.
Rapp. et dossiers

Jour. #8

Année 1876-02

PARCS ET TRAVERSEES, COMM.
Rapp. & dossiers

VM44, 54, 552, 5552, 103 et 07

Date

Ledger Folio

Sundries

CITY TREASURER

STOCK



Nombre Vide

une chose qui ne devrait pas exister
lourde qui lit les colonnes de nouvelles de "La
Patrie"

Comment la Louer

La Patrie

PERDU

Pour trouver le véritable propriétaire d'un
objet perdu, rien d'égal aux Petites An-
nonces de "La Patrie."

TROUVÉ.

23e ANNEE—No 11—QUATORZE PAGES

MONTREAL, CANADA.

LE NUMERO: UN CENTIN

TAMPONNE PAR
UN TRAIN ECLAIR

LE LOCAL DE GLENFALLS AXTAR
EN PAR UN TRAIN DE FERT EST
TELEPHONE

A LA COTE
DES NEIGES

LE CONSEIL PROTESTE CONTRE
LES ACCUSATIONS PORTEES PAR
LA SOCIETE DE FORME

LA CHUTE DU MINISTERE ROUVIER

Toutes les factions anti-gouvernementales se coalisent et repoussent une demande de confiance envers le gouvernement par 33 voix de majorité.

Le Cabinet, accusé de brutalité par les uns et de faiblesse par les autres, sur l'application de la Loi de Séparation, donne sa démission.

LES ELECTIONS DE MAISONNEUVE

CERTAINS PRÉSIDENT QUE CE
SONT LES DERNIÈRES AVANT
L'ANNÉE A MONTREAL

LA PHOTOGRAPHIE DE LA PENSÉE

UN CORDONNIER DU COLORADO
PRETEND AVOIR RESOLU CE
PROBLEME INTERESSANT.

Qui sera P

du Doct

LE QUARTIER CENTRAL

GEN

"LA PATRIE" PUBLISHING Co., (LIMITED)

15 juin 1908.

L. J. TARTE,
President et Directeur Gerant

EUGENE TARTE,
Vice-President et Directeur
des Impressions et Annonces

J. N. CHEVRIER,
Gerant.

M. L'Échevin Robillard,
Président de la Commission des Parcs,
MONTREAL.

Cher M. Robillard: -

Comme par le passé, "LA PATRIE" donnera cette saison-ci des pique-niques gratuits pour les enfants à l'Île Ste. Hélène. Nous avons déjà fait des arrangements avec les deux traversiers de l'Île et nous avons pris nos dispositions pour pouvoir transporter gratuitement dans ce magnifique parc tous les petits amis de "LA PATRIE".

Par la présente nous demandons à votre Commission la faveur d'ériger, à l'endroit où ont lieu les courses d'enfants, c.a.d., tout près du restaurant de l'Île, une plate-forme d'environ 20 X 10 p., à 4 pieds du sol. Nous aurions engagé des artistes spéciaux: musiciens, chanteurs et magiciens qui auraient, comme vous le pensez, énormément amusé toute cette intéressante petite partie de notre population.

Nous avons aussi fait des arrangements avec une compagnie pour avoir l'usage d'un petit chemin de fer composé de mille pieds de voie ferrée double ainsi que de douze wagonnets, d'une petite locomotive et de son fourgon, train minuscule que vous avez déjà dû voir en opération au Parc Dominion et ailleurs. Au moyen d'un coupon publié dans "LA PATRIE" les enfants auraient eu le privilège, sans qu'il leur coûte un sou, de faire le trajet sur ce petit chemin de fer. Naturellement, nous verrions nous-mêmes à faire transporter cet appareil à l'Île Ste. Hélène, à l'endroit que vous déciderez.

C'est au nom des petits amis de "LA PATRIE" que notre journal vous fait cette requête et nous avons l'espoir que vous nous l'accorderez. Ce serait bien aimable de nous donner une réponse au plus tôt.





Chambre Vide
 une chose qui ne devrait pas exister
 pourquoi lit les colonnes de demandes de "La
 Patrie"
 Comment la Louer

La Patrie

PERDU
 Pour trouver le légitime propriétaire d'un
 objet perdu, renvoyer à nos Petites An-
 nonces de "La Patrie".
 TROUVÉ.

26e ANNEE—No 11—QUATORZE PAGES MONTREAL, CANADA. LE NUMERO: UN CENTIN

TAMPONNE PAR
 UN TRAIN ECLAIR
 LE LOCAL DE GLENFALLS BEYAR-
 LE PAR UN TRAIN DE FRET EST
 TELESCOPES

A LA COTE
 DES NEIGES
 LE CONSEIL PROTESTE CONTRE
 LES ACCUSATIONS PORTEES PAR
 LA SOCIETE DE D'ARME

LA CHUTE DU MINISTERE ROUVIER
 Toutes les factions anti-gouvernementales se coalisent et repoussent une demande de confiance envers le gouvernement par 33 voix de majorité.
 Le Cabinet, accusé de brutalité par les uns et de faiblesse par les autres, sur l'application de la Loi de Séparation, donne sa démission.

LES ELECTIONS
 DE MAISONNEUVE
 CERTAINS PREDISENT QUE CE
 SONT LES DERNIERES AYANT
 L'ANNEXION A MONTREAL
 LE QUARTIER CENTRAL

LA PHOTOGRAPHIE
 DE LA PENSEE
 UN CORDONNIER DU COLORADO
 PRETEND AVOIR RESOLU CE
 PROBLEME INTERESSANT.
 DEN

"LA PATRIE" PUBLISHING Co., (LIMITED)

L. J. TARTE,
 President et Directeur Gerant
 J. N. CHEVRIER,
 Gerant.

EUGENE TARTE,
 Vice-President et Directeur
 des Impressions et Annonces

15 juin 1908.

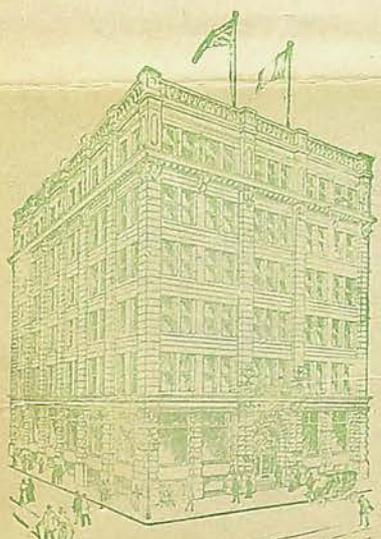
-2-

Veillez me croire, Monsieur le Président et Messieurs
 les Echevins de la Commission des Parcs et Traverses,

Votre tout dévoué,

L. J. Tarte
 La Cie de Publication de "La Patrie" Limited
 President et Directeur-Gerant

AG.



2285
Sans Commission

"La Patrie"

re-piquin-tiquis

15 juin 1908

460

2286

PARCS ET TRAVERSEES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

PARCS ET TRAVERSEES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal

Vol: No 443

VM44, 54, 552, 55510

PARCS ET TRAVERSEES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

DEPARTMENT OF MILITIA AND DEFENCE,
DEPUTY MINISTER'S OFFICE.

OTTAWA, 19 juin, 1908. 19

Mon cher Monsieur David,

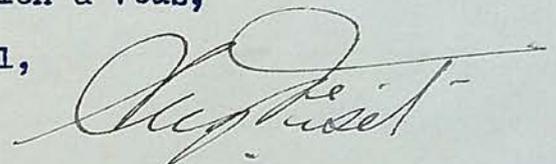
Je regrette le retard apporté à répondre à vos deux lettres - l'une adressée à moi personnellement, l'autre à Sir Frederick Borden - mais, malheureusement, nous sommes informés par le département de la Justice que la loi s'oppose au transfert des deux propriétés, l'île Sainte-Hélène et le parc Lafontaine, par Lettres Patentes, à la ville de Montréal, à moins que nous n'y soyons autorisés par ^{act.} ~~ordre~~ du Parlement.

J'ai aujourd'hui demandé à mon ministre la permission de demander au département de la Justice de préparer un bill autorisant le département à transférer les deux propriétés. Il va donc falloir attendre que ce bill privé soit passé avant de conclure des arrangements définitifs avec la ville de Montréal.

Je vais tâcher de prendre action immédiatement.

Bien à vous,

L'honorable L.-O. David,
Greffier de la ville de Montréal,
Hotel de ville,
MONTREAL.



2292
Député M. Minato
de la Miché 2^e
95 Ste. Helene

19 juin 1908

2294
Parcs et Traverses
Commission
Rapports

Parc Baldwin.
maison réparée.

voir: dossiers
dépliés.
VM44, 54, 555, D6

E X T R A I T

des minutes d'une assemblée spéciale du Conseil de Ville

Tenue le 29 juin 1908

=====|=====

Seumis et lu le rapport suivant de la Commission des Finances approuvant le rapport suivant de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$175.00 pour achat d'uniformes pour les employés du Parc LaFontaine

La Commission des Finances à l'honneur de faire rapport:-

Que, en conformité des instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$ 175.00 pour achat d'uniformes pour les gardiens du Parc LaFontaine, et qu'elle approuve la recommandation qui y est faite, la dite somme de \$175.00 devant être imputée sur les arrérages de 1907.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, 26 juin 1908

(certifié)

J. Pelletier,
C. C. & A.

Signé

L. A. Lapointe,
Eugène Guay,
J. B. A. Martin,
Arsène Lavallée,

-o-o-o-o-o-

La Commission des Parcs et Traverses à l'honneur de faire rapport:-

Que les employés du Parc LaFontaine qui agissent comme gardiens de la paix les Dimanches et les jours de fêtes devraient avoir des uniformes afin d'avoir plus d'autorité pour faire respecter les règlements des Parcs;

Et elle recommande qu'un crédit de \$175.00 lui soit voté pour acheter des Uniformes à ces employés.

Le tout néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hotel de Ville,
Montréal, le 17 Juin 1908.

Signé

C. Robillard,
Wm. E. Meunt,
E. Major,
N. Giroux,

(2)

Sur motion de M. l'Echevin Lapointe,
Appuyé par M. l'Echevin Robillard,

il est

Résolu:-

Que le dit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

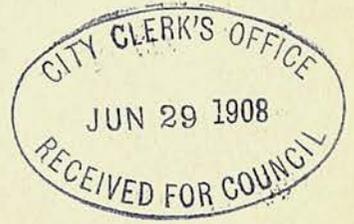
Dupeau
Greffier de la Cité,
Dupeau

Consul' accordant
\$175. pour uniformes

29 juin 1908

[Faint, illegible handwritten text]

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des FINANCES

a l'honneur de faire rapport

Que, en conformité des instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$175. pour achat d'uniformes pour les gardiens du parc LaFontaine, et qu'elle approuve la recommandation qui y est faite, ladite somme de \$175. devant être imputée sur *les avertissements de 1907.*

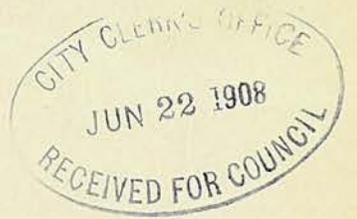
Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 26 juin 1908.

L. LaPointe
J. Gagnon
J. Barre
Arsimovitch

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *appx.* herein specified.
Viz. #175⁰⁰
Beccier
C. C & A.

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses,

a l'honneur de faire rapport

Que les employés du Parc Lafontaine qui agissent comme gardiens de la paix les Dimanches et les jours de fêtes devraient avoir des uniformes afin d'avoir plus d'autorité pour faire respecter les règlements des Parcs;

Et elle recommande qu'un crédit de \$ 175. lui soit voté pour acheter des Uniformes à ces employés.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hôtel de Ville,

Montréal, le 17 Juin 1908.

S. Robillard

M. G. Mouton

E. Major

A. L. Lacombe

2295

Forme CK 1219 La P.

RAPPORT

DU

Comité des Parcs et Traverse

Demandant un crédit de
\$ 175. pour achat d'uniformes
pour les employés du Parc La-
Fontaine.

Présenté *22 juin* 1908

Finances

Adopté *29 juin* 1908

Entré vol. *664* page *98*

et page *241* du vol. *14* des Rapports

C

Montreal, July 2 1902

M. Heblitz of Montreal



Street.....

Municipality.....

To The Montreal Water & Power Co. Dr.

PAYABLE AT THE OFFICE, ROOM 62,
ALLIANCE BUILDING, 107 ST. JAMES
STREET.

To Cost of Installing Quick Service for Fountain in
St. George's Etienne Cartier Park. Et de ces:

1	2 in	Soap Lead	5 25
2	1"	Brass Elbows -	2 10
2	1"	Lead x 20m Conn.	1 30
4	ft	Lead pipe	1 00
3	Nipples ^{3/2"} & Tee	x 2. 24 pushups ²⁰	62
1	Box	Complete	1 60
	Eng & Sup ^h .		1 50
	Labour		3 15
			<u>16 52</u>

Montreal Water & Power Co.,

Montreal, ~~28~~ July, 1908.

George Janin, Esq.,
Supt. - Montreal Water Works,
City Hall,
Montreal.



Dear Sir,-

We beg to return herewith our account for service to fountain in Sir George Etienne Cartier Square, St. Henry Ward, amounting to \$16.52, which was received with your letter of 23rd instant, and in reply thereto I beg to say, that the order for the work was given in a letter from Mr. Crepeau, Assistant-City Clerk, dated 19th June ult.

Yours truly,

Montreal Water & Power Company,

Chas. Roby
Accountant.

Enc. (1)

Account of the
Water Tower Co
re connections of
water pipes in
St. E. Carter sq.

PLAT. (1)

Yours truly,

Wm. H. ...

Assistant-City Clerk, dated July 18th 1854.

Other ... was given in a letter from Mr. Greenham.

... which was ... with your letter

... our account for ...

Wm. H. ...

City Clerk

28 9 1854

[Handwritten notes and signatures]

Montreal Water & Power Co.

Montreal, 20 June, 1908.

Jules Crepeau, Esq.,
Asst.-City Clerk,
City Hall, Montreal.

Dear Sir,-

In reply to your favor of 19th instant, permit the writer to say, that we are engaged in making estimates of the cost of laying water pipe in St. George Etienne Square in St. Henry Ward and an estimate of the revenue in sight. The writer expects to have this information early next week, when he will communicate with you in regard to the matter.

Yours truly,

J. H. Pitcher
General Manager and Chief Engineer,
Montreal Water & Power Company.

Montreal Water & Power Co.

Montreal, 26 June, 1908.

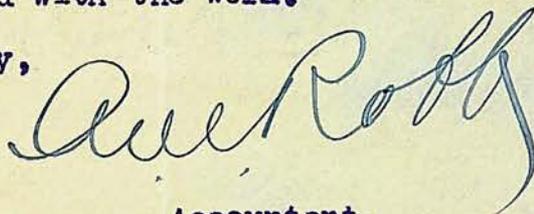
Jules Crepeau, Esq.,
Asst. City Clerk - City Hall,
Montreal.

Dear Sir,-

Your letter of 19th June addressed to our Mr. Pitcher re water connection in George Etienne Cartier Square, was answered by him on the 20th, he being under the impression that your letter referred to the laying of mains around the square, but as it refers to a connection for supplying water for watering the Square, fountain use, etc., it was handed to me, and I now beg to say we will be pleased to make this connection to the 3" galvanized iron pipe which you have had laid in the Square, and to instal a meter, the installation to be at the cost of the City and all water used to be charged for to the City of Montreal at regular schedule rates applying in Ste. Cuneconde.

Immediately on receipt of a letter from you confirming this arrangement, we will proceed with the work.

Yours truly,



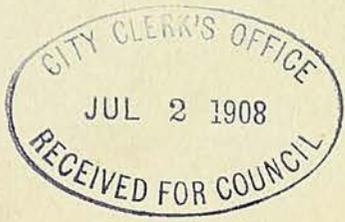
Accountant,

Montreal Water & Power Company.

2296
M. Water Power
Coy. ^{re} connections
to be made on Sec.
Ottawa Canal Dy.

July 1908

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des FINANCES

a l'honneur de faire rapport

Qué, conformément aux instructions du Conseil, elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant qu'un crédit de \$500. soit voté pour permettre à l'Association des Architectes de la Province de Québec de continuer la préparation de plans pour l'embellissement de Montréal;

Votre Commission, après mûre délibération, recommande que ladite somme de \$500. soit votée pour les fins susdites et imputée sur les *avérages* de 1906.

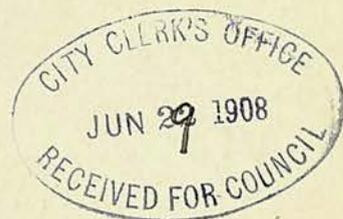
Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 3 juillet 1908.

I hereby certify that there are sufficient funds available to cover the *appro.* herein specified.
Viz. \$500.
Belletier
C. C & A.

L. Gagnon
B. Gagnon
Arisingwalis
J. B. Martin

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des PARCS et TRAVERSESES,

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a reçu de l'Association des Architectes de la Province de Québec 4 plans encadrés préparés par le Comité qui s'occupe de la question de l'embellissement de la Ville de Montréal, représentant le travail accompli depuis l'hiver dernier par ledit Comité, et demandant un octroi supplémentaire de \$ 500. pour lui aider à continuer le travail qu'il a entrepris.

Votre Commission recommande que ladite somme de \$ 500. soit voté pour permettre à ladite Association de continuer le travail qu'elle a commencé.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hotel de Ville,
Montréal, le 17 Juin 1908.

S. Robillard
W. E. Vincent
C. Major
J. B. Couture
S. Hoar



MONTREAL, May 27th, 1908

To His Worship the Mayor of Montreal.

Dear Sir,

The Civic Improvement Committee of the Province of Quebec Association of Architects begs to report to you that the following framed plans are now ready and will be presented in the very near future for the consideration of yourself and the City Council.

Parc Lafontaine, the Duluth Avenue Boulevard, Atwater Avenue and the River Front.

The above you will notice is part of a comprehensive scheme for connecting and developing our existing Parks.

This committee realizes that they are presenting ideas which will require a long period of time to realize, but we have taken the stand that Montreal's future as one of the world's great cities requires that consideration be given to the future as well as the present, and would respectfully suggest that an amount of money be set aside for carrying out such improvements as are deemed urgent.

In regard to Fletcher's Field, we deem it most advisable that the plan for the streets to the west of the lower end of the Field receive detailed study along the lines indicated, and that these street lines be homologated. We lay stress on the importance of this suggestion because if certain schemes which have been put forward are carried out, the field will be dis-



MONTREAL, May 27th. 1908

figured by the backs of houses and sheds. The houses on Pine Avenue which now have their backs to the field should either be expropriated on the scheme or carried out as shown on the plan, and explained in the description.

In as much as a sum of money has been voted for planting Fletcher's Field, we would suggest that the scheme for planting the part opposite Esplanade Avenue receive detailed study to a large scale and then be followed.

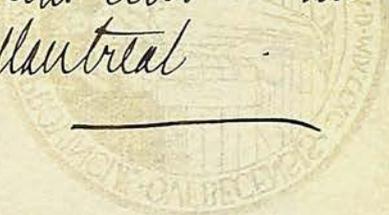
In regard to the Atwater Avenue and river front, parts of the scheme can be carried ^{OUT} at a very small expense, especially portions which would furnish the city with a suitable dumping ground for ashes etc. In this connection we think that the parks adjacent to the Victoria Bridge should receive consideration. The planting of Atwater Avenue could at a very moderate cost be carried out this year.

We have to report that the grant of five hundred dollars which was received from the city last year is almost used up. It is particularly advisable that we complete the work already in hand as well as that projected; do you consider that the City Council would favorably consider an application for another five hundred dollars ?

Thanking you for the interest and consideration extended to our Committee,

Yours truly,
W.S. Maxwell
on behalf of Civil Improvement Committee
of the R.C.A. - Archives de la Ville de Montréal

Architects assn. for
 a plan for the
 illumination of their place
 for the embellishment
 of Montreal.



Presented to Council 1 June 1908
 Présenté au Conseil

Referred to Finance
 Renvoyé à

refer to Parks
 & Parks
 & Parks

8500
 Saint-Jacques
 Centre

Received by
 1908
 1908
 1908



MONTREAL, June the 15th 190

To the Chairman of the Parks and Ferries Committee
of the City of Montreal.

Dear Sir,

The Province of Quebec Association of Architects hereby makes application for a grant of five hundred dollars, which they will devote to the purpose of studying the city of Montreal and its future improvements.

We have delivered to His Worship the Mayor three plans which represent the work accomplished during the past winter and spring by the sub-committee on Civic Improvements.

In the near future other plans will be delivered for inspection.

Yours truly,

Hon. Secy. of the P.Q.A.A.

MONTREAL, 190



REPORT OF THE CIVIC IMPROVEMENT COMMITTEE
OF THE PROVINCE OF QUEBEC ASSOCIATION OF ARCHITECTS
ON THE PROPOSED ATWATER AVENUE BOULEVARD AND RIVER FRONT PARKWAY.

The Scheme presented is a means of connecting Mount Royal Park with the River Front by a driveway from Pine Avenue to the extended Western Square (see report on Parc Lafontaine) and by utilizing Atwater Avenue for a boulevard.

At present Atwater Avenue is a street having a minimum width of a hundred feet. The section on the plan shows the proposed development for the Avenue. In the centre of the street a wide grass strip, bordered with trees which would receive the street car tracks. This arrangement does away with much of the dust and noise incidental to the operation of electric cars, and is the plan which the City of Boston has followed on many of the avenues leading through the City into the Suburbs. A street of this type with trees bordering the driveways would be beautiful as well as practical and could be carried out at a moderate cost.

The pleasure that would be experienced in driving from Mount Royal Park along such a boulevard to our River Front or to the west along the lower Lachine Road need not be enlarged upon, sufficient it is to recall to



MONTREAL, 190

-2-

memory the existing means of reaching these points.

Few cities are situated on the banks of such a noble river as the St. Lawrence.

East of the Victoria Bridge we possess a natural harbour which conditions of Commerce demand shall be utilized for docks. West of the bridge the river is shallower and unsuited for this purpose. In the summer time these banks swarm with people from the very densely populated district to the north and it is here that they find their natural playground where they may enjoy the pure air and obtain excellent boating and bathing.

The river front at this point is in a lamentable condition and has received no development; but the opportunity exists to create a most beautiful and useful Parkway at the cost only of development.

Starting at Western Square which we advocate continuing to Sherbrooke Street, the scheme unfolds as follows:

The boulevard planting scheme should go as far as the canal where a new bridge was recently finished; continuing we pass the Sherwin Williams factory, then arrive at the City Water Works, the grounds of which, we feel, could be made into a pleasant breathing space if properly planted. From here on to the River, the tail race furnishes the nucleus of a most attractive



MONTREAL, 190

-3-

waterway and parkway 250 ft. wide that needs but slight development.

Crossing Wellington Street, one would drive along a Parkway on the present dyke, which could be widened somewhat for the purpose and with the addition of trees and shrubs would form a much needed pleasure ground for the citizens living in the locality. From this point, a beautiful view can be obtained across the River to Beloeil and the other mountains to the South of us. There is an opportunity here for a playground and driveway of exceptional charm at a very moderate outlay.

The river front development comprises the formation of a driveway which would on the South side touch the dyke. Certain streets which at present have blind ends, should be continued until they reach the driveway. Near Ash Avenue there are certain low-lying islands which in summer could be developed into a park with pavilions for bathers. The lagoon indicated on the plan would possess an individual character very appropriate to the situation.

This driveway would be deflected where it meets the Grand Trunk Railway so as to pass under the tracks. The River at this point is not put to any useful purpose and we suggest that this spot be utilised by the City



MONTREAL,.....190

-4-

as a dumping ground to be afterwards planted out as a Park as shown on the plans . At present there is anything but a pleasing entrance to the City by this Railway and by this means a playground will be obtained which owing to its accessibility and to the beautiful view obtainable of the river and the opposite shore we believe is worthy of execution.

The City now owns St.Helens Island and will in the near future give consideration to improvements which will be worthy of the island and the patronage it receives from our citizens.

The present arrangements for transportation do not enable the public to make full use of this beautiful and conveniently situated Island Park. We believe the day will soon arrive when a bridge will be deemed a necessity and offer the suggestion that the guard pier be planted to form a driveway leading to St.Helens Island by means of a bridge of such a type as will accomodate the river craft using the channel. Should this be done we can think of no more satisfying drive than would start at Mount Royal Park following the boulevard mentioned and terminate on the island.

The return to the City would be by means of the driveway shown to the east of the Bridge and into the heart of the city by way of McGill street.



MONTREAL, 190

-5-

We would call attention to the fact that the schemes here advocated in detail are one's which will require but the cost of development as the property traversed is not in private hands.

We feel very strongly that there should ultimately be a Park way connecting all our important parks and present this report and plan as a rational and not extravagant solution of part of this problem. The Eastern link will be shown in the report of the Boulevard de la Confederation .

In presenting this report to the City Council we ask your serious consideration and if possible adoption of the ideas herein presented and offer the suggestion that an annual sum be expended in order that a Parkway on the broad lines which this plan suggests may be gradually realised.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



952 St Hubert 9.

MONTRÉAL

188

2207

Forme CK 1219 La P.

RAPPORT

DU

Comité des Parcs et Traverses

Demandant qu'une somme
additionnelle de \$500. soit
accordée à l'Association des
Architectes de la Province de
Québec, re embellissement de
de la Ville.

Présenté *29 juin* 1908

Finances

Adopté *6th July* 1908

Entré vol. *C. C. H.* page *116*

et page *261* du vol. *14* des Rapports

2298

Parcs & Traverses Com'm
Rapports & dossiers

Souv: 346

3^{eme} série
CONSEIL
Rapports et dossiers

re: Ile Sainte-Hélène:
Bateau-traversée

Total

Département

Numéro

Date

Total

Département

Numéro

Date



MONTREAL, July 9th 1908 190

Dear Sir,

Enclosed you will find a copy of the Province of Quebec Association of Architects' report on Parc Lafontaine, which kindly place in the hands of the Chairman of the Parks and Ferries Committee and oblige,

Yours truly,

Chairman of the Civic Improvement
Committee of the P. Q. A. A.

Mr. Jules Crepeau
Sec'y Parks & Ferries
City.

Montréal, 11 Juin, 1908.

COMITE SUR LES AMELIORATIONS MUNICIPALES.

ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

AVENUE DULUTH ET PARC LAFONTAINE.

Dans une étude précédente nous avons exposé les projets de création de parcs et de boulevards sur les rives du fleuve, et l'amélioration de l'avenue Atwater jusqu'au parc Western, formant ainsi une première partie d'un système d'avenues et de boulevards destinés à relier ensemble, d'une façon artistique et pratique, l'ensemble de nos parcs, prenant comme noyau le Mont-Royal placé au centre normal du Greater Montreal.

Nous allons à présent aborder la continuation naturelle de cet ensemble en partant du même parc Western vers le nord et l'est de la ville.

Nous n'avons pas abordé en détail l'étude de cette partie limitée par le parc Western et l'aboutissement de l'avenue des Pins à l'intersection de la Côte des Neiges, laissant cette étude importante à plus tard, suivant les ressources qui seront mises à notre disposition.

Nous pouvons cependant dire dès à présent que le parc Western devrait être étendu jusqu'à la rue Sherbrooke et l'avenue Atwater, prolongée naturellement par le chemin dit "de la Ferme", devrait passer sur la propriété du Séminaire, au pied des terrasses du Séminaire de philosophie jusqu'à l'avenue des Pins. Les niveaux de toute cette partie sont relativement faciles et cette avenue, qui pourrait être traitée de façon très artistique, donnerait une très belle et très nécessaire entrée au parc Mont-Royal.

De la côte des Neiges à l'Hopital Victoria, l'avenue des Pins ne demande aucun travail particulier, si ce n'est une certaine partie au

nord, appartenant à la succession Redpath qui pourrait être expropriée et adjointe au parc Mont-Royal, parce qu'elle en fait naturellement partie et qu'il faudrait éviter de futures subdivisions du terrain qui risqueraient de flanquer le parc avec des ruelles de propriétés privées.

A partir de l'Hopital, l'avenue des Pins vient se souder à l'avenue du Parc; le plan des améliorations de la ferme Fletcher, qui n'est qu'un prolongement du Mont-Royal indique cette connexion. La route court vers le nord et par de légères rampes joint une grande place circulaire, vis-à-vis le Funiculaire. Immédiatement à la pointe formée par l'intersection des deux avenues, du Parc et des Pins, il y a un pâté de logements présentant ses cordes à linge et son service privé à la rue du Parc. Afin de cacher, de détourner cette plaie disgracieuse, la ville devrait vendre, en lots à résidence, avec des restrictions, quant au caractère à donner à ces résidences, un îlot masquant ces propriétés et présentant des façades acceptables du côté du parc. De cette façon, le parc se terminerait par une avenue acceptable et non par des façades de ruelles.

Des rues débouchant de la ferme Fletcher vers l'est, dans la direction du parc Lafontaine, celle qui offre le plus d'avantage pour réunir les deux parcs -Mont-Royal et Lafontaine, c'est l'avenue Duluth. Déjà, sans aucune des améliorations que nous suggérons, cette avenue, de préférence aux autres rues parallèles, est littéralement encombrée les dimanches et fêtes par les foules du nord et de l'est de la ville qui vont ou qui reviennent du Mont-Royal. Elle est toute indiquée comme boulevard devant donner toute facilité pour le mouvement de ces grandes foules sans cesse grossissantes. Les autres rues, ou sont trop étroites, ou ne peuvent aboutir au parc Lafontaine comme par exemple l'avenue des Pins qui vient frapper sur l'institution des Sourdes-Muettes.

Les principaux avantages de l'avenue Duluth sont qu'elle

conduit en ligne droite, directe du parc Lafontaine au Funiculaire de la montagne, par une pente assez douce et uniforme. Ouvrant à l'est sur l'entrée du Parc Lafontaine et à l'ouest sur la grande place circulaire projetée à l'intersection de l'avenue du Parc, elle s'impose comme le trait d'union entre les deux parcs.

Tout développement de cette avenue entraîne nécessairement un service important de tramways électriques et l'élargissement de la rue. Une coupe indiquée en tête du plan montre comment l'amélioration pourrait s'interpréter. Il y aurait deux voies de voitures libres, deux voies de tramways et au centre une large allée bordée de gazon, de fleurs et de grands arbres. Un tel arrangement donnerait une noble avenue, satisfaisant les pleines exigences de la plus stricte utilité comme du bon ton.

L'avenue de la Commune de Boston pourrait être citée comme exemple, avec cette différence que la nouvelle avenue, plus considérable et plus animée, présenterait plus d'éléments d'utilité.

Les lignes de tramways de l'est, pour l'avenue Duluth, du centre et du nord par l'avenue du parc, se joignant en un rond point sur la grande place, dégageraient facilement et rapidement le service des grandes foules convergeant au Mont-Royal.

Cette grande place exigerait de vastes dimensions, et devrait recevoir quelque monument commémoratif de grande proportion pour bien accentuer l'intersection des deux grandes avenues, de façon à pouvoir être vu à grande distance aux trois extrémités Est, Centre et Nord, et à s'harmoniser avec les lignes pittoresques de la montagne à proximité.

Dans l'oeuvre d'une telle entreprise, le caractère à donner aux édifices bordant le boulevard devrait être établi avec soin et des restrictions sérieuses devraient être imposées quant à la classe des édifices. Non seulement des restrictions quant à la hauteur et la

qualité mais dans une certaine mesure, modérée si l'on veut, mais enfin une certaine mesure dictatrice quant aux formes et à la couleur devraient être établis. Une méthode analogue poursuivie à Paris depuis longtemps a donné les meilleurs résultats, les boulevards et les avenues de cette ville unique, restent encore sans rivaux. Les règlements de Paris, sans empêcher la liberté individuelle des artistes dans le détail, ont protégé le caractère d'ensemble et d'unité si désirable au moins pour certaines rues et avenues importantes.

Nous avons pensé donner à la nouvelle voie le nom de Boulevard de la Confédération, parce que nous avons vu, dans son importance, dans sa localisation, dans certains rapprochements, une idée de progrès et d'unité qui pourrait bien rallier les sentiments et les aspirations de toute la métropole.

Nous irions même plus loin et prenant le boulevard des rives mêmes du fleuve jusqu'à son extrémité Est, nous lui donnerions volontiers cette appellation de "Boulevard de la Confédération."

Dans tous les cas, prenant le projet tel qu'il est pour le moment écrit, nommé Boulevard de la Confédération à partir du pied de la montagne jusqu'à l'intersection de la rue Sherbrooke à l'est, un ensemble d'embellissement pourrait fort bien comprendre à l'entrée du Parc Lafontaine une entrée monumentale (pas nécessairement engoncée) avec des statues de La Fontaine et de Baldwin, ou comme l'idée en a été exprimée un groupe unique des deux fondateurs de la Confédération. Aux intersections des rues principales, comme par exemple la rue St. Denis, le boulevard St. Laurent, des monuments aux personnalités consacrées ayant pris part à ce grand mouvement évolutionnaire de la nation canadienne, et enfin sur la grande place au pied de la montagne, le monument culminant de la Confédération dont nous avons déjà parlé. Sans doute que le caractère d'un monument d'une telle envergure ne saurait se régler dans un éclair, et nous ne saurions strictement préciser.

Il nous semblerait cependant qu'un tel monument devrait être très élevé et présentant de grandes masses. Qu'il devrait être de caractère principalement architectonique. Partant par une grande base s'étalant largement en terrasses et chateau d'eau avec sculptures décoratives mouvementées, d'où partirait un pylône riche de profil et se terminant par quatre cadrans de grande proportion. Une telle structure pourrait facilement combiner de faciles éléments d'utilité et d'embellissement.

En abordant l'étude du Parc Lafontaine, nous devons en justice reconnaître l'excellent travail accompli par le jardinier en chef actuel. Presque tout ce qui a été fait récemment offre peu de prise à la critique. Il n'en est pas de même pour ce qui a été fait dans le passé. Ainsi cette piste sablonneuse encerclant le parc est loin d'être un embellissement et peut être une source de dangers pour les accès aux jardins. L'Ecole Normale est située de façon on ne peut plus malheureuse, et elle paralyse presque tout plan d'ensemble pour l'embellissement et l'utilité du Parc. D'ailleurs c'est un fait connu qu'en outre de son aspect absolument morne et désastreux, elle est on ne peut plus mal aménagée pour sa destination, elle n'a jamais répondu et encore moins aujourd'hui aux exigences d'une institution de cette importance. Et le plus malheureux c'est qu'il est impossible de l'améliorer de façon acceptable, même en préjugant à tout jamais le caractère du Parc Lafontaine. D'autre part, les serres et la villa du jardinier, toutes devenues insuffisantes demanderaient à être agrandies et améliorées considérablement. Elles occupent actuellement la place naturelle de l'entrée principale du parc.

A ces trois critiques sérieuses nous offrons les solutions suivantes:

La piste actuelle devrait disparaître et s'il était possible, remplacée par une route sinueuse avec des massifs de buissons et d'arbres. L'objection la plus sérieuse vient des rangées d'arbres qu'il serait malheureux de faire disparaître à présent.

Quant aux deux autres critiques, leurs causes peuvent heureusement disparaître. Les serres devraient être placées en bordure de la rue Panet sur le site occupé par l'Ecole Normale. On devrait en faire un groupe intéressant, artistique et utile au public. En façade sur la rue Panet pourraient être aménagés des vestibules, des salles de récréation ou d'éducation, Soit un musée botanique avec bibliothèque spéciale attenante avec salles de lecture ou de récréation qui pourraient être très prisées l'hiver, surtout si l'accès des serres pouvait être permis au public en des jours déterminés. Les serres elles-mêmes pourraient être traitées en vrai jardin d'hiver, avec grande nef centrale pour les palmiers, les grands arbres et des annexes ou absides plus basses pour les plantes fleuries de plus petites dimensions. Il n'y a pas jusqu'aux couches chaudes disposées de chaque côté à l'extérieur, qui ne pourraient être établies de façon agréable et artistique, alternant par exemple avec des plates-bandes fleuries pendant l'été. D'ailleurs on nous informe que c'est là le seul endroit du parc où il y ait un sol vraiment propice à l'horticulture. Les dépendances, Villa de jardinier, etc., groupées de façon intelligente complèteraient cet ensemble.

Le projet tout vaste qu'il soit peut facilement s'exécuter par étapes, au fur et à mesure des besoins de la ville, chaque groupe de bâtisses construit sur un plan général établi à l'avance, augmenterait la beauté de l'ensemble en même temps que l'utilité. Avec le temps nous pourrions ainsi créer un établissement unique, intéressant et du plus grand avantage pour le plaisir et l'éducation artistique du public.

Sur une pointe de terre s'avancant dans la lagune, il a été suggéré d'établir un restaurant, un café où de légères consommations pourraient être fournies aux familles, surtout aux mères et aux enfants qui fréquentent de plus en plus ce joli endroit. Le débarcadère des petites embarcations, avec abri approprié pourrait être aménagé dans une

même conception d'ensemble.

Toutes ces choses cependant ne sauraient être laissées au hasard, mais devraient être étudiées et réalisées par des artistes sérieux.

L'école normale démolie pourrait être avantageusement placée sur le côté est de l'avenue Papineau, sur un des nombreux sites encore disponibles. Placée ainsi en face du parc, cette école profiterait d'avantage du parc Lafontaine même et de la belle vue de la montagne et d'un des plus belles vues de la ville. De fait, les abords de nos parcs publics devraient être réservés pour les emplacements d'édifices de caractère public, églises, écoles, musées, collèges, enfin que sais-je. Dans tous les cas, il semblerait que pendant qu'il en est encore temps, on ne devrait pas permettre l'établissement de constructions banales sur le seul côté qui reste disponible de ce beau parc public. Car, l'avenue Papineau est la limite naturelle du parc Lafontaine, et le peu d'immeubles de caractère privé, entravant son développement de ce côté a dans le moment si peu de valeur qu'il ne saurait empêcher cette réalisation désirable.

Le plan que nous proposons indique la rue Panet, divisant le parc en deux sections bien distinctes. Cette rue est assez bien placée, et c'est à présent la seule artère logique entre l'est et le nord de la ville. Nous faisons cependant disparaître la rue Champlain, indiquée sur les plans de la ville, parce qu'elle est trop proche de l'avenue Papineau et ne sert aucune fin utile.

Nous proposons peu de chose sur le champ de parade, si ce n'est une route qui pourrait être aussi fleur de terre que possible afin de ne nuire en rien aux exercices militaires. Elle semble cependant s'imposer, ainsi qu'une route dans le parc même, pour mettre en communication les deux avenues formant le boulevard de la Confédération. Prenant avantage d'une rue qui existe dans le prolongement du boulevard, nous proposons un parti analogue jusqu'à l'intersection des rues Iber-

Iberville, Frontenac et Sherbrooke.

A cet endroit, se placerait un beau site pour un square
geant ce quartier, qui autrement, grâce à la superbe indifférence
nos spéculateurs du passé, menace de devenir affreusement conge
Des bains publics de certaine importance, pourvu qu'ils soient
de façon artistique et intelligente, donnant tout le confort voulu
seraient très désirables et très prisés en cet endroit.

Nous nous sommes rendu compte, dans l'élaboration de ce pro-
jet important, de son ampleur, mais nous sommes convaincus qu'il est
essentiellement raisonnable et même nécessaire pour la ville de demain
et nous recommandons fortement que le boulevard de la Confédération
soit étudié dès à présent avec soin, et qu'au moins son homologation
soit établie sur les données de notre projet. Cette entreprise conduite
prudemment et sur des données pratiques, ne saurait qu'augmenter la
valeur de la propriété dans cette partie de la ville. Dans tous les
cas son amorce du parc Fletcher au boulevard St. Laurent devrait se
réaliser aussitôt que possible tandis que la propriété sur cette partie
est presque toute vacante et par conséquent d'une valeur modérée et
que d'ailleurs la ville en possède une large part.

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission

des Finances

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a examiné le rapport ci-joint de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit supplémentaire de \$ 180.00 pour payer le salaire d'un charretier pour l'arrosage des boulevards du Parc LaFontaine durant 10 semaines à raison de \$ 18.00 par semaine et elle demande que la dite somme soit votée et imputée sur les *avérages de taxes de 1906.*

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, le 13 Juillet 1908.

I hereby certify that there are sufficient funds to cover the *above* herein specified.
 VIZ: *\$180⁰⁰*
J. G. G. G.
 C. C. & A.

L. A. Lapointe
J. G. G. G.
Jas Robinson
A. S. M. G. G.

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission des Parcs et Traverses

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a besoin d'une somme de \$180. pour payer le salaire d'un charretier pour l'arrosage des boulevards du parc LaFontaine, à savoir 10 semaines à \$18.00-----\$180.00

Elle prie le Conseil, de bien vouloir lui voter ce montant.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hotel de Ville,
Montréal, 8 Juillet, 1908.

J. Robillard
J. D. Bouture
Mme. Morand
M. L...
S. G. Carter

REPORT

FROM THE

Parks and Ferries Committee

For an appropriation
of \$180. to pay salary
of a carter to water
fordward of La Fontaine
Park.

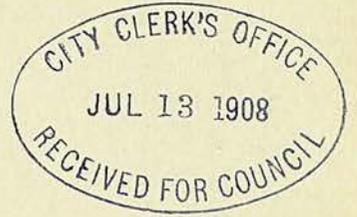
Presented 13 July 1908

Adopted 20 June 19

Entered vol. 6. C. H. page 141300

and page 295 of vol. 14 of reports

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission des Parcs et Traverses

a l'honneur de faire rapport

Et elle prie le Conseil de l'autoriser à prendre \$300. sur ses crédits pour dépenses casuelles, afin de payer les dépenses de voyage des Surintendants qui doivent assister à une convention importante de l'association des Surintendants de Parcs de l'Amérique, qui doit être tenue au commencement d'Août à St. Paul et à Minneapolis.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 8 Juillet 1908.

S. Robillard

E. Major

M. Giroux

J. D. C. ...

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *sum* herein specified.
Viz. \$300.⁰⁰
[Signature]
C. C. & A.

2301

Form 1219½-2M-5-08

REPORT

FROM THE

Parks and Ferries Committee
To pay expenses of
Suprs to convention
of Parks Superintendents
in St Paul & Minneapolis

Presented 13 July 19 08

Adopted same day 19

Entered vol. 6 & 4 page 144

and page 295 of vol. 14. of reports

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission des PARCS et TRAVERSESES,

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-joint du Surintendant des Squares demandant un crédit supplémentaire de \$ 1,500. pour compléter les travaux de nivellement sur le parc LaFontaine.

Votre Commission prie le Conseil de bien vouloir voter ce montant,

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, le 8 Juillet 1908.

J. Robillard
J. D. Couture
H. B. Martin
E. Roy

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission des FINANCES,

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a examiné le rapport ci-joint de la Commission des Parcs demandant un crédit supplémentaire de \$ 1,500.00 pour compléter les travaux de nivellement sur le Parc Lafontaine et elle demande au Conseil de voter ladite somme de \$ 1,500.00 pour cette fin. Ladite somme devant être imputée sur le fonds d'emprunt.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montreal, 13 Juillet 1908.

L. LaPointe
Trésorier
J. J. Gagnon
Jas. Robinson

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *appo.* herein specified.

Via \$1500⁰⁰

J. J. Gagnon
 C. C & A.

REPORT

FROM THE

Parks and Ferries Committee

For an appropriation of
\$1,500 to continue leveling
on La Fontaine Park

Presented 13 July 19 08

Adopted Same day 19

Entered vol. 664 page 141

and page 296 of vol. 14 of reports

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission

des Finances

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a examiné le rapport ^{de la Commission des Finances} demandant l'autorisation d'opérer le virement d'une somme de \$100.00 du crédit voté pour réparations aux "bancs et abris" pour être appliquée à "achat de fournitures".

Votre Commission approuve la recommandation contenue dans le dit rapport.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,

Hotel de Ville,

Montréal, 13 13 Juillet 1908

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *montant* herein specified.
#100.⁰⁰
Viz. *Bellevier*
C. C & A.

L. Lapointe
Emile Roy
Jas Robinson
Artem Savakii

OS

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission des Parcs et Traverses

a l'honneur de faire rapport

Que le crédit voté pour achat de fournitures, Parc Mont-Royal, est épuisé, elle demande en conséquence l'autorisation de prendre la somme de \$100. sur le crédit voté pour réparations aux bancs et abris et d'appliquer ce montant à achat de fournitures.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
 Hôtel de Ville,
 Montréal, 8 Juillet, 1908.

S. Robillard

E. Major

A. L. L.

J. D. Contre

2303

Form 1219½-2M-5-08

REPORT

FROM THE

Parks and Trees Committee

*For authorization to
pay \$100⁰⁰*

Presented *13 July* 19 *18*

Adopted *same day* 19

Entered vol. *C. C. H.* page *141*

and page *293* of vol. *14* of reports

2304

Parcs & Traverses (com m)
Rapports & dossiers

Vol: 937

2^{eme} série
CONSEL
Rapports et dossiers

M: Ile Sainte-Hélène:
Quais & hangars

Total

Département

Numéro

Date

Total

Département

Numéro

Date

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil Municipal de Montréal, Assemblée Mensuelles tenue lundi le 10 août 1908.

Soumis et lu le rapport suivant des ~~La~~ Commission des Parcs et Traverses demandant l'autorisation d'opérer certains virements de crédits.

La Commission des Parcs et Traverses
a l'honneur de faire rapport
et de demander l'autorisation d'opérer les virements
de crédits suivants, savoir:-

PARC MONT-ROYAL.

Prendre \$60. sur le crédit voté pour "bancs et abris" et les appliquer à "réparations ~~au moteur~~, aux ponts,"

Prendre \$46. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations au moteur",

PARC de L'ILE SAINTE-HELENE.

Prendre \$34. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations aux pompes".

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 6 août 1908.

(Signé) C. Robillard
" S. J. Carter
" J. D. Couture
" N. Giroux

Certifié
(Signé) J. Pelletier.
C.C&A.

Sur motion de l'échevin Robillard,
Appuyé par l'échevin Carter, il est
RESOLU Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(Certifié)

J. O. David

Greffier de la Cité,

Greffier de la Cité,

(Certifié)

RESOLU Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Approuvé par l'échevin Carter; il est

sur motion de l'échevin Robitillard,

C. GAY.

(Signé) J. Bellisleier.

Certifié

MONTREAL, le 10 août 1908.

Hôtel-de-Ville,

Chambre de la Commission

(Signé)

M. Giroux
J. D. Gosselin
S. J. Carter
C. Robitillard

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

"réparations aux pompes",
Précédés \$300. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à

PARC DE L'ILE SAINT-HUBERT.

"réparations au moteur",

Exécute \$40. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à

deux à "réparations au ~~XXXXXX~~", sur fonds,"
Précédés \$100. sur le crédit voté pour "pneus et pneus" et les appli-

PARC MONT-ROYAL.

de crédits suivants, savoir: -

et de demander l'autorisation d'opérer les dépenses

à l'honneur de l'aine rapport

La Commission des Parcs et Traversées

crédits.

versées dans le but l'autorisation d'opérer certains travaux de

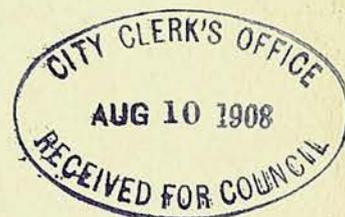
bonnie et au le rapport suivant des Rs Commission des Parcs et Traversées

renouvelées tenue lundi le 10 août 1908.

EXTRAIT des procès-verbaux du Conseil Municipal de Montréal, Assemblée

Procès-verbaux
10 août 1908

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission

des PARCS et TRAVERSESES

a l'honneur de faire rapport

et de demander l'autorisation d'opérer les virements de crédits suivants, savoir :-

PARC MONT-ROYAL.

Prendre \$60. sur le crédit voté pour "bancs et abris" et les appliquer à "réparations aux ponts",

Prendre \$46. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations au moteur",

PARC de L'ILE SAINTE-HELENE.

Prendre \$34. sur le crédit voté pour "uniformes" et les appliquer à "réparations aux pompes".

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 6 août 1908.

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the amount herein specified.
Viz. * 60⁰⁰ 46⁰⁰ 34⁰⁰
J. J. Lussier
C. C. & A.

J. Robillard
St. Martin
J. D. Couture
A. Lussier

2305

Forme CK 1219 La P.

RAPPORT

DU

Comité des PARCS et TRAVER-
SES,

A l'effet d'opérer le vire-
ment de certains crédits (\$60.
\$46. et \$34.)

Présenté *10 aout* 1908

Adopté *Mme J. J. J.* 190

Entré vol. *66* 4. page *166*

et page *345* du vol. *14* des Rapports

2306

PARCS ET TRAVERSEES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal.

Vol: No. 3
VM44, 54, 552

PARCS ET TRAVERSEES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

2307

Parcs et Traverses, Commission

Rapports et dossiers divers

Cimetière, rue Papineau

Voir # 1813

Parcs et Traverses, Commission

Rapports et dossiers divers

VM44, 54, 55, D2

2308

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

Parc Mont Royal

↓ ↓
5621-1-2

Vol. no. 3
VM44, 54, 552

PARCS ET TRAVERSESES, COMM'N
RAPPORTS ET DOSSIERS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée mensuelle du Conseil de la Cité de Montréal tenue lundi, le 14 septembre 1908.

.....

Soumis et lu le rapport suivant de la Commission des ~~Parcs & Traverses~~ ~~Finances~~ Finances, souscrivant au rapport suivant de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$1000 pour achat d'arbres:

La Commission des Finances a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs & Traverses, demandant un crédit de \$1000 pour achat et plantation d'arbres et boîtes pour les protéger, et après mûre délibération, votre Commission approuve la recommandation qui y est faite, à adite somme de \$1000 devant être imputée sur le surplus de 1906.

Respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 11 septembre 1908.

(Signé)...L.A. Lapointe.
J.B.A. Martin.
Alex. D. Fraser.
G.W. Sadler.

(Certifié)

--Signé-- J. Pelletier, C. & A. de la C.

La Commission des Parcs & Traverses a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a reçu un grand nombre de demandes pour la plantation d'arbres dans différentes parties de la ville, et, comme elle n'a plus de crédit à sa disposition pour acheter des arbres, elle prie le Conseil de bien vouloir lui voter un crédit de \$1000 pour acheter des arbres, les planter et faire faire des boîtes pour les protéger.

Le tout, etc.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 septembre 1908.

(Signé)...C. Robillard.
Wm. E. Mount.
J. D. Couture.
S. J. Carter.

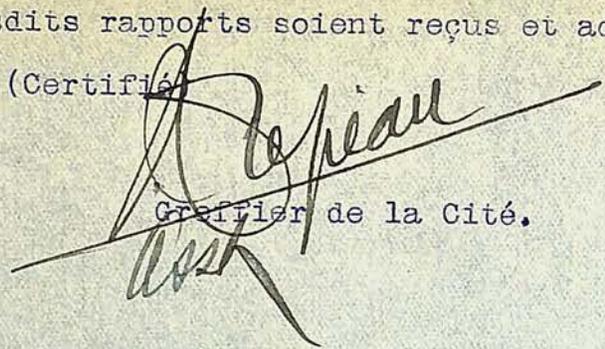
Sur proposition de l'échevin L.A. Lapointe,

Appuyé par l'échevin Robillard,

Il est

RESOLU---Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

(Certifié)


Greffier de la Cité.

Cyprien

[Handwritten signature]
Secrétaire de la Ville,
Municipalité de Montréal

---Cité de Montréal, Montréal, Québec, Canada, le 14 septembre 1908.

Monsieur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime.

Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur,

Monsieur, le Maire de Montréal, 1908.

Monsieur de Ville,

(Signature) ... J. C. Poirer.

Le Maire, etc.

Monsieur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

Monsieur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

---Cité de Montréal, Montréal, Québec, Canada, le 14 septembre 1908.

G. W. Gauthier,

Maire de Montréal,

Monsieur, le Maire de Montréal, 1908.

(Signature) ... J. C. Poirer.

Le Maire, etc.

14 Sept 1908
Arbes

---Cité de Montréal, Montréal, Québec, Canada, le 14 septembre 1908.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

Monsieur,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

---Cité de Montréal, Montréal, Québec, Canada, le 14 septembre 1908.

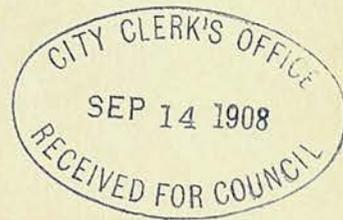
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

.....

---Cité de Montréal, Montréal, Québec, Canada, le 14 septembre 1908.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

CITÉ DE MONTRÉAL



La Commission.

..... des Finances

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a pris en considération le rapport ci-annexé de la Commission des Parcs et Traverses demandant un crédit de \$1,000 pour achat et plantation d'arbres et boîtes pour les protéger, et après mûre délibération,

Votre Commission approuve la recommandation qui y est faite, ladite somme de \$ 1,000. devant être imputée sur *le surplus de 1906.*

Respectueusement soumis,

Chambre de la Commission,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 11 septembre 1908.

I hereby certify that there are sufficient available funds to cover the *above* herein specified.
Viz. \$ 1000⁰⁰

Bellevue
C. C & A.

Le Lapointe
J. B. Martin
Alain Massé
George W. Sadler

CITÉ DE MONTRÉAL

La Commission des PARCS et TRAVERSES

a l'honneur de faire rapport

Qu'elle a reçu un grand nombre de demandes pour la plantation d'arbres dans différentes parties de la ville et, comme elle n'a plus de crédit à sa disposition pour acheter des arbres, elle prie le Conseil de bien vouloir lui voter un crédit de Mille Dollars (\$1,000) pour acheter des arbres, les planter et faire faire des boîtes pour les protéger.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 10 septembre 1908.

J. Robillard
M. L. Gauthier
J. L. Gauthier
J. L. Gauthier

2309

Forme CK 1219 La P.

RAPPORT

DU

Comité des PARCS et TRA-
VERSES,

Demandant un crédit supplé-
mentaire de \$1,000. pour ache-
ter, planter, etc. des arbres.

Présenté 14 sept 1908

Adopté 11^e mill juiu 1908

Entré vol. C. C. H. page 181

et page 383 du vol. 14 des Rapports

C